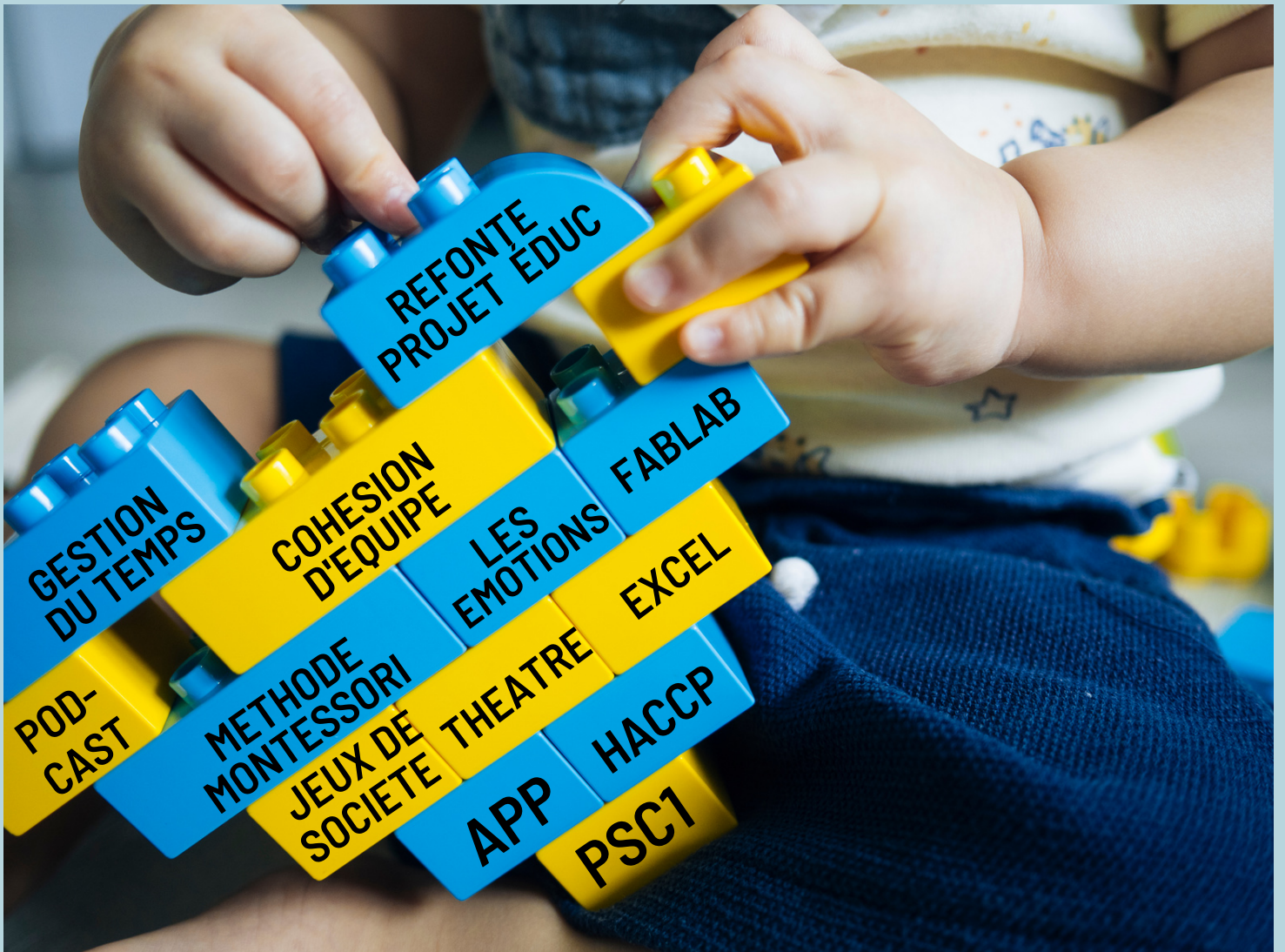


→ FORMATIONS



Notre association est elle même gestionnaire et coordinatrice d'établissements du jeune enfant et d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, à ce titre nous avons une vision précise des besoins de formation pour ces structures. Nos intervenants sont choisis pour leur compétences et leur capacité à proposer des formations adaptées et de qualité. Lorsqu'une formation technique ou spécifique est proposée (Type HACCP, ou premiers secours,...ou management) elle est adaptée à la spécificité de nos métiers.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à nos formations est initié par l'employeur ou à l'initiative du salarié ou suite à un besoin repéré lors des temps d'échange entre directeurs et/ou animateurs.

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures à ces différentes demandes. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes de type périscolaire. Nous vous préciserons avec plus de détail les objectifs, les compétences acquises et le déroulé de la formation. un échange a lieu afin de validé le contenu pédagogique de la formation proposée.

DATES ET LIEUX

✓ EN INTRA

Intervention en direction de l'ensemble du personnel de votre structure dans vos locaux ou locaux en proximité. Dans ce cas, la formation est adaptée aux besoins de votre structure en lien avec le formateur.

✓ EN INTER

Intervention pour une formation réunissant plusieurs structures d'un même territoire. Si vous êtes plusieurs structures de convention collective différentes (CCN Familles rurales, Eclat, ELISFA...) des prises en charge sont possibles au niveau d'Uniformation.

PRISES EN CHARGE

Notre association dispose de la certification qualiopi Action de formation depuis fin 2021



ACCEUIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

L'inclusion est une de nos préoccupations premières au niveau de nos structures enfance jeunesse. Tout naturellement nous souhaitons permettre au maximum l'accessibilité des salariés en situation de handicap à nos formations.

Vous pouvez prendre connaissance de notre protocole d'accueil en téléchargement et prendre contact directement avec notre référent handicap pour des aménagements ou questions relatives à une formation :

M SCHWOEHRER Nicolas - chargé de Mission

Contact : fr07@orange.fr et/ou 04 75 32 19 58 et/ou 06 95 17 97 60

MÉTHODES MOBILISÉES

Pour l'ensemble des formations présentées, nous veillons à avoir les mêmes méthodes pédagogiques :

- Situations pédagogiques participatives
- Apports théoriques et documents post formation transmis
- Mises en situations pratiques prises dans le quotidien des participants
- Analyses de situations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis sous forme de QCM (questionnaires pré et post session, quizz intermédiaire).

Pour les formations liés au secourisme, l'évaluation des acquis se fera par la maîtrise des techniques des gestes de premiers secours.

Un questionnaire d'évaluation à chaud de la satisfaction sera rempli par chaque stagiaire suivi d'une évaluation globale sous forme de tour de table.

- 1 GESTION DU TEMPS ET DES PRIORITÉS
COHESION ET COOPERATION D'EQUIPE

- 2 PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS
ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- 3 APPROCHE MONTESORI EN PETITE ENFANCE
ACCOMPAGNEMENT À LA REFONTE DU PROJET ÉDUCATIF

- 4 MODULE 1 : COMPRENDRE ET APPRIVOISER LES ÉMOTIONS
MODULE 2 : POSER UN CADRE SOLIDE ET SÉCURISANT

- 5 MODULE 3 : LES TROIS PILIERS DE L'ESTIME DE SOI
MODULE 4 : L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION DANS LE TRIO PARENTS-ENFANTS-PROS

- 6 MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE GLOBALE AUTOUR DU JEU DE SOCIÉTÉ
LE JEU EN PERISCOLAIRE

- 7 L'ATELIER THÉÂTRE EN ALSH AU SERVICE DE L'ÉMANCIPATION
CRÉATION ET ANIMATION D'UNE SÉANCE DE MARIONNETTES AVEC DES MATÉRIEL DE RÉCUP.

- 8 MISE EN PLACE D'ATELIER FABLAB EN ALSH
L'OUTIL MÉDIA EN ANIMATION : SAVOIR MENER UNE SÉANCE PODCAST

- 9 HACCP ON ME LIVRE MES REPAS
AUTRES FORMATIONS POSSIBLES AUTOUR DE L'HYGIÈNE ET/OU DE L'ALIMENTATION

- 10 PSC1 EN ALSH
PETITE ENFANCE ET PREMIERS SECOURS 3H00

- 11 EXCEL FORMATION INITIALE
EXCEL FORMATION INTERMÉDIAIRE
MAÎTRISE DE L'OUTIL INFORMATIQUE REMISE À NIVEAU
LES OUTILS DE COMMUNICATION : MAILS, AGENDA PARTAGÉ, DRIVE,....

Formations petite enfance/enfance jeunesse

→ **SOMMAIRE**



GESTION DU TEMPS ET DES PRIORITÉS

Description :

La formation traite du rapport au temps et de chaque organisation personnelle. Au cours des deux jours des outils et techniques seront proposés pour mieux planifier son emploi du temps, mieux prioriser son travail.

Une analyse de certains concepts sera proposée : la matrice des priorités, règle des trois tâches, tâches passives/actives.

Différentes séquences de travail et d'échanges seront prévues : techniques pour mieux se concentrer, savoir faire des choix (rôle des émotions dans une décision, outil pour la prise de décision) mais aussi préserver son énergie (respect des rythmes biologiques, alimentation et sommeil, déconnection). La formation s'achèvera sur la gestion des relations et des sollicitations : savoir dire non, savoir déléguer, gestion des mails.

Objectifs pédagogiques :

- Détenir les clés pour gérer son temps et ses priorités en tenant compte de son fonctionnement personnel.
- Analyser son comportement face au temps
- Mettre en place une organisation personnelle efficace au quotidien.
- Anticiper et planifier ses activités en se centrant sur l'essentiel.

Prérequis : aucun

lieux : en intra ou inter

Durée : 14h00

Coût : 2200 € pour deux jours

COHESION ET COOPERATION D'EQUIPE

Description :

Une première journée est consacrée à « Mieux se connaître » avec l'étude des personnalités et des valeurs. Différents concepts seront étudiés/analysés : sentiment d'efficacité et d'estime de soi, la valorisation de ses collègues de travail, la motivation et ses leviers. Un travail sur notre propre communication, à l'aide de la technique 4Colors sera proposé.

La deuxième journée est axée sur « Ma relation aux autres » avec une étude des phénomènes d'influence, de gestion des conflits/empathie : identifier mes attitudes privilégiées dans le conflit et connaître celles des autres, écoute bienveillante.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier son profil pour mieux se connaître, mieux comprendre autrui et avoir une meilleure cohésion de groupe
- Identifier et respecter les différences de fonctionnement des autres
- Débloquent des attitudes sources de conflit
- Renforcer les relations de coopération
- Utiliser les leviers de motivation et de gestion du temps et des priorités pour dynamiser une équipe

Prérequis : aucun

lieux : en intra ou inter

Durée : 14h00

Coût : 2200 € pour deux jours



PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS

Description :

La formation aborde la compréhension des mécanismes du conflit. Elle permet d'apprendre à repérer les différents types de conflits, leurs contextes et éléments déclencheurs. Un travail sera proposé afin de mieux se connaître pour bien gérer les conflits et les bonnes attitudes face au conflit (place des émotions, outils pour prévenir/gérer un conflit). Mettre en place d'une médiation : le rôle et les qualités d'un médiateur.rice.

Objectifs pédagogiques :

- Détenir les outils essentiels à la prévention et gestion des conflits entre les individus et dans les groupes.
- Comprendre les mécanismes d'un conflit et identifier les éléments déclencheurs d'un conflit pour mieux les anticiper
- Mieux se connaître et savoir se préserver face à un conflit
- Apprendre les outils essentiels de prévention et gestion d'un conflit
- Connaître les bases pour assurer une médiation
- Détenir les clés pour une prise de décision collective de qualité

Prérequis : aucun

lieux : en intra ou inter

Durée : 14h00

Coût : 2200 € pour deux jours

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Description :

Reconnue et encouragée dans les derniers textes nationaux, l'APP est un outil indispensable pour analyser des situations, prendre du recul et favoriser les questionnements

Objectifs pédagogiques :

- A partir du vécu de l'équipe permettre à tous et toutes d'exprimer les difficultés, les non-dits, les freins, les obstacles.
- Les séances permettent de une meilleure compréhension de soi, de l'autre dans sa propre réalité et favorise une communication efficiente

Prérequis : aucun

lieux : en intra

Durée : 2h00

Coût : à définir



APPROCHE MONTESSORI EN PETITE ENFANCE

Description :

La formation aborde les fondamentaux théoriques de la pratique développée par Maria Montessori. L'ensemble des concepts sont abordés : périodes sensibles, libre choix, esprit absorbant, environnement préparé...

la formation aborde la question de l'achat du matériel et le rôle de l'éducateur et de sa posture

Objectifs pédagogiques :

- Connaître l'essence de la pédagogie Montessori et ses principaux concepts
- Créer un espace temporaire ou permanent qui s'inspire de cette pédagogie pour un ou plusieurs enfants
- Etudier les éléments de cette pédagogie pour acquérir du matériel adapté et cohérent
- Avoir des pistes pour savoir par où commencer et comment
- Comprendre et connaître les éléments de l'environnement et la posture Montessorienne

Prérequis : aucun

lieux : en intra ou inter

Durée : 7h00

Coût : 1000 €

ACCOMPAGNEMENT À LA REFORME DU PROJET ÉDUCATIF

Description :

La réforme ASAP amène une refonte des projets sociaux, éducatifs de chaque EAJE. Le projet pédagogique qui découle du projet éducatif est lui aussi, de fait, amené à évoluer. La formation n'est pas une aide à la rédaction au projet éducatif et pédagogique. Elle vise à outiller les équipes pour mettre en place une réflexion collective en vue de rédiger ces deux projets.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser le cadre légal d'un projet pédagogique et éducatif
- Identifier les partenaires locaux, départementaux œuvrant dans le cadre du projet éducatif et pédagogique
- Développer des techniques de mobilisation des usagers dans le cadre d'un renouvellement de projet
- Être capable de hiérarchiser, reformuler les objectifs éducatifs d'une équipe petite enfance
- Définir collectivement un plan d'action, un fonctionnement en lien avec le projet pédagogique

Prérequis : aucun

Lieux : en intra

Durée : 7h00 ou 14h00 selon le projet

Coût : 1000 €/jour pour la totalité de l'équipe



MODULE 1 : **COMPRENDRE ET APPRIVOISER LES ÉMOTIONS**

Description :

La formation présente aux professionnels, les fondements du développement émotionnel des jeunes enfants et les clés de la communication bienveillante.

Cette formation s'appuie sur de nombreux apports théoriques : le développement neurologique du jeune enfant, le développement des compétences émotionnelles, le dégoût, la colère, l'agressivité. La formation abordera ce qu'est une émotion, ses manifestations et ses raisons d'être. Des outils seront proposés pour pratiquer les « 1ers soins émotionnels » auprès des jeunes enfants et faire face avec plus d'aisance aux émotions primaires

Objectifs pédagogiques :

- Accompagner le jeune enfant dans son développement émotionnel et affectif
- Savoir comment réagir face aux émotions et sentiments des enfants (peur, colère, tristesse, dégoût, etc.) et les attitudes à adopter face aux gestes d'agressivité.

Prérequis : aucun

lieux : en intra ou inter

Durée : 7h00

Coût : 1000 € pour la totalité de l'équipe

MODULE 2 : **POSER UN CADRE SOLIDE ET SÉCURISANT**

Description :

La formation présente aux professionnels les fondements d'une autorité ferme et bienveillante. Elle vise à permettre de mieux comprendre les différents styles d'autorité et de remplacer les punitions par les conséquences éducatives. La mise en place d'un cadre solide et sécurisant est au cœur de la formation. De nombreux apports théoriques sont étudiés : la notion d'autorité bienveillante, trois niveaux de discipline, les notions de cohérence, de constance et de prévisibilité, les notions de punitions et de conséquences éducatives.

Objectifs pédagogiques :

- Accompagner l'enfant dans son apprentissage des règles et de la vie sociale ou comment aider l'enfant à grandir dans un cadre bienveillant et sécurisant
- Reconnaître les différents styles d'autorité et leurs impacts sur l'enfant ;
- Percevoir les critères essentiels d'une autorité assertive ;
- Trouver une alternative aux punitions ou comment aider l'enfant à développer son sens de la responsabilité

Prérequis : aucun

Lieux : en intra ou inter

Durée : 7h00

Coût : 1000 € pour la totalité de l'équipe



MODULE 3 : LES TROIS PILIERS DE L'ESTIME DE SOI

Description :

La formation aborde les fondements d'une estime de soi équilibrée et permet d'identifier les piliers qui doivent être renforcés en fonction des besoins de chaque enfant. Au travers d'échanges et de cas pratiques les stagiaires étudieront comment formuler des critiques et compliments descriptifs et respectueux de l'estime de soi

Objectifs pédagogiques :

- Accompagner le jeune enfant dans le développement de son autonomie ou comment aider l'enfant à se sentir acteur.
- Accompagner le jeune enfant dans le développement d'une image juste et positive de lui-même

Prérequis : aucun

lieux : en intra ou inter

Durée : 7h00

Coût : 1000 € pour la totalité de l'équipe



MODULE 4 : L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION DANS LE TRIO PARENTS-ENFANTS-PROS

Description :

La formation présente aux professionnels les clés de la communication bienveillante nécessaires à une communication réussie entre professionnels-enfants-parents. Les enjeux de cette communication seront étudiés afin de mieux s'outiller pour mieux affronter les situations conflictuelles. Un temps d'échange est prévu sur la formulation des messages positifs et sur la façon d'exprimer des critiques sans blesser.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre comment la communication peut faciliter ou aggraver les interactions entre adultes et enfants.
- Découvrir de nouveaux outils relationnels basés sur la communication bienveillante permettant de meilleures relations entre adultes et enfants
- Mieux affronter les situations conflictuelles et savoir quelles attitudes adopter

Prérequis : aucun

Lieux : en intra ou inter

Durée : 7h00

Coût : 1000 € pour la totalité de l'équipe



MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE GLOBALE AUTOURS DU JEU DE SOCIETE

Description :

Intervention sur site sur un jour afin de proposer une démarche globale de développement de la pratique du jeux au sein de son ALSH.

La formation abordera de nombreux éléments et sera adaptée à l'ALSH concerné. Les fondamentaux du jeux seront abordés : besoins ludiques de l'enfant selon les étapes de son développement. Une classification sera proposée pour améliorer le rangement des jeux et jouets. un travail sur la posture professionnelle pour accompagner les joueurs et permettre la mise en place d'une séance de jeux où les enfants sont autonomes. Un focus sera réalisé sur les jeux de cours

Objectifs pédagogiques :

- Mobiliser une équipe sur une meilleure prise en compte du jeu comme outil pédagogique
- Réorganiser son ALSH afin de laisser une plus grande place au jeu
- Découvrir ou redécouvrir les jeux de société adaptés à chaque âge
- (Re) mobiliser une équipe sur une nouvelle offre pédagogique

Prérequis : aucun

lieux : en intra ou inter

Durée : 7h00

Coût : 700 €

LE JEU EN PERISCOLAIRE

Description :

la formation vise à redynamiser ou enrichir les temps périscolaires toujours difficiles à animer en ALSH : arrivée, départ des enfants, temps de présence réduit. Au travers ce temps formatif une étude des jeux les plus adaptés à ces contraintes sera proposée. Un focus sera fait sur les jeux de cartes connus et moins connus. Des ateliers jeux à mettre en place au sein de son périscolaire : défi jeu...

Objectifs pédagogiques :

- Réinterroger la place du jeu dans les animations proposées aux enfants : redynamiser un temps d'accueil
- Maitriser les conditions matérielles d'une séance de jeux réussie
- Maitriser les méthodes et techniques de présentation d'un jeu : présentation d'une règle, amener les règles de vie pour amener l'enfant à respecter le jeu.

Prérequis : aucun

lieux : en intra

Durée : 7h00

Coût : 700 €



L'ATELIER THEATRE EN ALSH AU SERVICE DE L'ÉMANCIPATION

Description :

Le théâtre en ACM est un outil pédagogique intéressant, il permet une activité éducative qui favorise la confiance en soi, l'expression artistique des enfants.

La compagnie de théâtre qui intervient à cœur de développer cette pratique au sein des ALSH en permettant par l'expérimentation, de mettre en œuvre une ou plusieurs séances d'animation théâtre au sein d'un ALSH.

Le projet d'atelier théâtre peut s'inscrire dans un projet plus global de prévention et d'échange. Des sujets d'actualités et sociétaux peuvent être abordé avec cet outil, notamment les stéréotypes de genre, le jugements/la tolérance en ALSH,...

Objectifs pédagogiques :

- Savoir créer les conditions d'un atelier théâtre réussi
- Connaître les techniques de mise en œuvre d'un atelier théâtre impro, ateliers de théâtre d'objets et marionnettes
- Apprendre des techniques de théâtre d'impro, ateliers de théâtre d'objets

Prérequis : aucun

Lieux : en intra ou inter

Durée : 7h00

Coût : 900 €



CRÉATION ET ANIMATION D'UNE SEANCE DE MARIONNETTE AVEC DES MATERIAUX DE RÉCUP.

Description :

La formation peut être complémentaire à celle sur le théâtre. Au travers de ce temps formatif, les participants expérimenteront la mise en œuvre de séances pédagogiques autour de l'univers de la marionnette : de la conception à l'animation. Le contenu pédagogique vise à faire avec et par les enfants les différentes marionnettes. Aucun matériel spécifique n'est indispensable, les marionnettes sont créés à partir de matériaux de récupération ou d'objets du quotidien détournés.

Objectifs pédagogiques :

- Maitriser la technique d'expression relative a une animation marionnettes
- Maitriser les techniques relatives au théâtre d'objets et marionnettes
- Maitriser la technique de construction d'une marionnette
- Prendre confiance en soi sur ses capacités à mener un atelier d'expression et favoriser la confiance en soi au niveau des enfants
- Mise en œuvre d'une animation au sein de son centre de loisirs : créer une scène et autres aménagements à partir de la configuration de son centre de loisirs

Prérequis : aucun

Lieux : en intra

Durée : 7h00

Coût : 900 €



MISE EN PLACE D'ATELIER FABLAB EN ALSH

Description :

La formation vise à démystifier le concept de fablab qui ne nécessite pas forcément de lourd investissement et ne concerne pas exclusivement le numérique et l'informatique. Au travers de la découverte d'ateliers simples et transférables en ALSH les participants à la formation expérimenterons des séances scientifique accessible à tous.

La formation est une découverte de la culture «maker». Plusieurs temps de mise en situation seront proposés atelier : «Concerto végétal», atelier «Bande-dessinée audio-interactive», atelier «Mon pote en récup'»...

Les participants seront formés aux outils tels que le makeymakey ou plus anciens (soudure...)

Objectifs pédagogiques :

- Développer des nouvelles animations en ALSH
- Mettre en place des animations avec une entrée scientifique auprès des enfants
- Développer des activités manuelles en direction des enfants

Prérequis : aucun

Lieux : en intra ou inter

Durée : 14h00

Coût : 2000 €



L'OUTIL MÉDIA EN ANIMATION : SAVOIR MENER UNE SCÉANCE PODCAST

Description :

La création d'enregistrement sonore s'est démocratisée notamment avec des outils accessibles et des logiciels gratuits.

La formation permet de découvrir l'outil podcast en ALSH avec l'utilisation du matériel et du logiciel audacity.

Après la formation, nous pouvons vous prêter les enregistreurs zoom pour la mise en place de séances sur un mois ou une semaine.

le podcast permet de mettre en place des ateliers créatifs avec les enfants ou les 8-12 ans ou plus, il peut servir de support à des échanges sur des sujets sociétaux ou d'actualité pour aborder des thématiques complexes de façon ludique.

Objectifs pédagogiques :

- Maitriser la mise en œuvre d'un atelier Podcast
- Maitriser les techniques pour amener les enfants et les jeunes à s'interroger sur les medias (fakenews) et favoriser l'expression pour les amener à une démarche de recul sur leur pratique (numérique ou autre sujet)
- Maitriser les outils techniques nécessaires à la mise en place d'un atelier podcast

Prérequis : aucun

Lieux : en intra

Durée : 7h00

Coût : 1000 € par jour



HACCP ON ME LIVRE MES REPAS

Description :

La formation explicitera le monde microbien, la définition des TIAC, la méthode HACCP. Il sera notamment abordé la totalité de prise en charge des repas de la livraison à la consommation avec les bonnes pratiques d'hygiène relative au personnel, les opérations de nettoyage et de désinfection un focus sera réalisé en fin de formation sur les connaissances indispensables à la mise en place et à l'application de son Plan de Maitrise Sanitaire « cuisine satellite ».

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les risques en cuisine satellite : microbiologiques, physiques, chimiques et les allergènes
- Disposer d'outils transposables dans son quotidien
- Identifier les sources de contamination bactérienne, micro biologique, disposer des grandes notions relevant de la méthode HACCP.

Prérequis : aucun

lieux : en intra ou inter ou à ANNONAY


Durée : 7h00

Coût : 220 € par personne ou 1300 € en intra



AUTRES FORMATIONS POSSIBLES AUTOUR DE L'HYGIENNE ET/OU DE L'ALIMENTATION

- HACCP je prépare mes repas en crèche ou ALSH sur 2 jours
- HACCP spécial séjour de vacances je confectionne mes repas 1 demi-journée
- Mise en place d'un plan de nettoyage
- Mise en place d'un Plan de maitrise sanitaire
- Equilibre alimentaire

 [Nous contacter](#)



PSC1 EN ALSH

Description :

La formation est conforme au Guide National de référence du PSC1, il est composé d'une partie théorique et d'une partie pratique. Il est notamment abordé les points suivants :

- Prévention des accidents de la vie courante
- Alerte et protection des populations
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Hémorragies externes
- Plaies brûlures, traumatismes, malaise
- Perte de connaissance, arrêt cardiaque...

Objectifs pédagogiques :

- Etre en mesure d'apporter les premiers soins
- Faire face une situation d'urgence
- Pouvoir intervenir dans le cadre professionnel lors d'une situation d'urgence

Prérequis : aucun

lieux : en intra ou inter ou à ANNONAY

Durée : 7h00

Coût : 80 € par personne



PETITE ENFANCE ET PREMIERS SECOURS 3H00

Description :

La formation se déroule sur un format de 3h00. Elle est spécifique à la petite enfance et aborde les situations ou problématique spécifique à ce public.

la formation peut se dérouler sur un samedi matin et concernée toute l'équipé afin de permettre la continuité du service.

Les points suivants seront abordés :

- La protection de l'enfant
- L'arrêt cardio - respiratoire et son origine
- La brûlure thermique
- L'ingestion d'un produit chimique
- Le choc allergique (alimentaire, traitements médicaux)
- L'étouffement
- L'hémorragie
- La chute sur la tête
- La crise d'asthme
- L'électrisation
- Le coup de chaleur
- Les convulsions, spasmes du sanglot
- L'intoxication (médicaments, plantes toxiques...)

Objectifs pédagogiques :

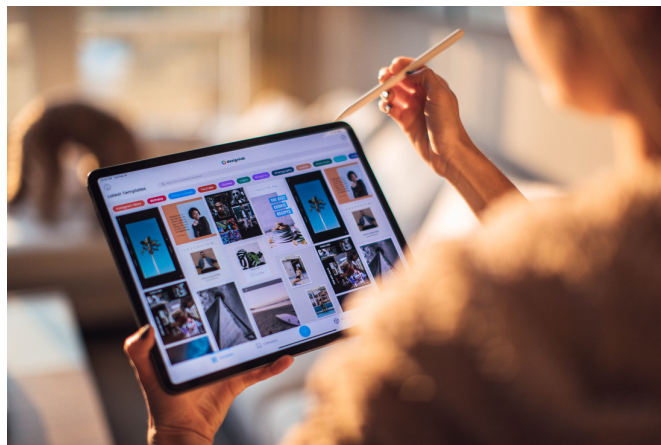
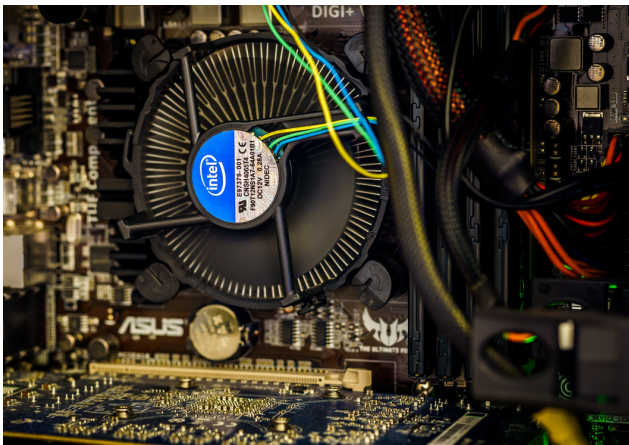
Acquérir et/ou Actualiser ses connaissances et sa pratique des gestes de premiers secours en direction du nourrisson (0-1 an) et de l'enfant (de 1 an à 8 ans)

Prérequis : aucun

Lieux : en intra

Durée : 3h00

Coût : 600 € pour la totalité de l'équipe



REMISE À NIVEAU OU DEVELOPPEMENT DE COMPETENCE

Description :

Il existe pléthore de formations informatiques, nous souhaitons proposer du sur-mesure et sur site afin d'avoir une approche personnalisée et adapter au mieux au(x) stagiaire(s) sans jugement.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser ou améliorer l'utilisation d'un logiciel courant
- Améliorer sa pratique professionnelle et mieux gérer la partie administrative de son poste de travail
- Maîtriser ou mieux maîtriser des outils

Prérequis : aucun

lieux : en intra ou inter

Durée : sur 1 ou 2 jours selon vos attentes et votre niveau initial

Coût : 700 € par jour

EXCEL FORMATION INITIALE

EXCEL FORMATION INTERMÉDIAIRE

MAITRISE DE L'OUTIL INFORMATIQUE REMISE À NIVEAU

LES OUTILS DE COMMUNICATION : MAILS, AGENDA PARTAGÉ, DRIVE,....



NOUS CONTACTER

AUTRES FORMATIONS AUTOUR DES MÉTIERS DE L'ANIMATION :

- BAFA/BAFD organisés en Région AURA : dates et lieux sur www.ma-formation-bafa.fr
- Formation Handicap avec notre partenaire la Sourie verte
- Formation violence intra familiale
- Formation autour de la nature et du développement durable
-

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - OBJET

LE PRÉSENT RÈGLEMENT EST ÉTABLI CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES L 6352-3 ET L 6352-4 ET R 6352-1 À R 6352-15 DU CODE DU TRAVAIL. LE PRÉSENT RÈGLEMENT S'APPLIQUE À TOUS LES STAGIAIRES PARTICIPANT À UNE ACTION DE FORMATION ORGANISÉE PAR LE GROUPEMENT DES AFR, ET CE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA FORMATION SUIVIE. CHAQUE STAGIAIRE PEUT LE CONSULTER AU MOMENT DE SON INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET ET DANS LE LIVRET STAGIAIRE. LE RÈGLEMENT DÉFINIT LES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ, LES RÈGLES GÉNÉRALES ET PERMANENTES RELATIVES À LA DISCIPLINE AINSI QUE LA NATURE ET L'ÉCHELLE DES SANCTIONS POUVANT ÊTRE PRISES VIS-À-VIS DES STAGIAIRES QUI Y CONTREVIENNENT ET LES GARANTIES PROCÉDURALES APPLICABLES LORSQU'UNE SANCTION EST ENVISAGÉE. TOUTE PERSONNE DOIT RESPECTER LES TERMES DU PRÉSENT RÈGLEMENT DURANT TOUTE LA DURÉE DE L'ACTION DE FORMATION.

ARTICLE 2 -RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ : CHAQUE STAGIAIRE DOIT VEILLER À SA SÉCURITÉ PERSONNELLE ET À CELLE DES AUTRES EN RESPECTANT LES CONSIGNES GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE SÉCURITÉ EN VIGUEUR SUR LES LIEUX DE STAGE, AINSI QU'EN MATIÈRE D'HYGIÈNE. TOUTEFOIS, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE R.6352-1 DU CODE DU TRAVAIL, LORSQUE LA FORMATION SE DÉROULE DANS UNE ENTREPRISE OU UN ÉTABLISSEMENT DÉJÀ DOTÉ D'UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR, LES MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉS APPLICABLES AUX STAGIAIRES SONT CELLES DE CE LIEU.

ARTICLE 3 -MAINTIEN EN BON ÉTAT DU MATÉRIEL. CHAQUE STAGIAIRE A L'OBLIGATION DE CONSERVER EN BON ÉTAT LE MATÉRIEL QUI LUI EST CONFIE EN VUE DE SA FORMATION. LES STAGIAIRES SONT TENUS D'UTILISER LE MATÉRIEL CONFORMÉMENT À SON OBJET : L'UTILISATION DU MATÉRIEL À D'AUTRES FINS, NOTAMMENT PERSONNELLES EST INTERDITE.

ARTICLE 4 -CONSIGNE D'INCENDIE : LES CONSIGNES D'INCENDIE ET NOTAMMENT UN PLAN DE LOCALISATION DES EXTINCTEURS ET DES ISSUES DE SECOURS SONT AFFICHÉS DANS LES LOCAUX OÙ SE DÉROULE LA FORMATION DE MANIÈRE À ÊTRE CONNUS DE TOUS LES STAGIAIRES

ARTICLE 5 -ACCIDENT : TOUT ACCIDENT OU INCIDENT SURVENU À L'OCCASION OU EN COURS DE FORMATION DOIT ÊTRE IMMÉDIATEMENT DÉCLARÉ PAR LE STAGIAIRE ACCIDENTÉ OU LES PERSONNES TÉMOINS DE L'ACCIDENT, AU RESPONSABLE DE L'ORGANISME. CONFORMÉMENT À L'ARTICLE R 6342-3 DU CODE DU TRAVAIL, L'ACCIDENT SURVENU AU STAGIAIRE PENDANT QU'IL SE TROUVE DANS L'ORGANISME DE FORMATION OU PENDANT QU'IL S'Y REND OU EN REVIENT, FAIT L'OBJET, EN LIEN AVEC L'EMPLOYEUR OU L'ORGANISME PRESCRIPTEUR, D'UNE DÉCLARATION PAR L'EMPLOYEUR AUPRÈS DE LA CAISSE DE SÉCURITÉ SOCIALE. L'ORGANISME DE FORMATION FOURNIRA TOUS LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À L'ÉLABORATION DE LA DÉCLARATION D'ACCIDENT.

ARTICLE 6 -INTERDICTION DE FUMER ET VAPOTER. EN APPLICATION DU DÉCRET N° 92-478 DU 29 MAI 1992 FIXANT LES CONDITIONS D'APPLICATION DE L'INTERDICTION DE FUMER DANS LES LIEUX AFFECTÉS À UN USAGE COLLECTIF, IL EST INTERDIT DE FUMER ET VAPOTER DANS LES SALLES DE FORMATION ET DANS LES LOCAUX L'ORGANISME DE FORMATION.

ARTICLE 7 -HORAIRES -ABSENCE ET RETARDS : LES HORAIRES DE STAGE SONT FIXÉS PAR LA DIRECTION OU LE RESPONSABLE DE L'ORGANISME DE FORMATION ET PORTÉS À LA CONNAISSANCE DES STAGIAIRES À L'OCCASION DE LA REMISE AUX STAGIAIRES DU PROGRAMME DE FORMATION. LES STAGIAIRES SONT TENUS DE RESPECTER CES HORAIRES DE STAGE. EN CAS D'ABSENCE OU DE RETARD AU STAGE, LES STAGIAIRES DOIVENT AVERTIR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DU GROUPEMENT DES AFR QUI A EN CHARGE LA FORMATION ET S'EN JUSTIFIER. ILS DOIVENT ÉGALEMENT PRÉVENIR LEUR EMPLOYEUR OU LE PRESCRIPTEUR. PAR AILLEURS, LES STAGIAIRES NE PEUVENT S'ABSENTER PENDANT LES HEURES DE STAGE, SAUF CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES PRÉCISÉES PAR LE RESPONSABLE DE L'ORGANISME DE FORMATION ET L'EMPLOYEUR OU LE PRESCRIPTEUR-LORSQUE LES STAGIAIRES SONT DES SALARIÉS EN FORMATION DANS LE CADRE DU PLAN DE FORMATION, TOUTE ABSENCE OU RETARD NON JUSTIFIÉ PAR DES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES CONSTITUE UNE FAUTE PASSIBLE DE SANCTIONS DISCIPLINAIRES. PAR AILLEURS, LES STAGIAIRES SONT TENUS DE REMPLIR OU SIGNER OBLIGATOIREMENT ET RÉGULIÈREMENT, AU FUR ET À MESURE DU DÉROULEMENT DE L'ACTION, L'ATTESTATION DE PRÉSENCE, ET EN FIN DE STAGE LE BILAN DE FORMATION

ARTICLE 8 -TENUE ET COMPORTEMENT : LES STAGIAIRES SONT INVITÉS À SE PRÉSENTER À L'ORGANISME EN TENUE CORRECTE. IL EST DEMANDÉ À TOUT STAGIAIRE D'AVOIR UN COMPORTEMENT CORRECT GARANTISSANT LE RESPECT DES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE SAVOIR-VIVRE, DE SAVOIR-ÊTRE EN COLLECTIVITÉ. CHACUN DOIT VEILLER AU BON DÉROULEMENT DE LA FORMATION. IL EST FORMELLEMENT INTERDIT AUX STAGIAIRES D'ENTRER DANS L'ÉTABLISSEMENT EN ÉTAT D'IVRESSE, D'INTRODUIRE DES BOISSONS ALCOOLISÉES DANS LES LOCAUX, DE QUITTER LE STAGE SANS MOTIF, DE TROUBLER LE BON DÉROULEMENT DE LA FORMATION PAR SON COMPORTEMENT. L'UTILISATION DU TÉLÉPHONE PORTABLE PAR LES STAGIAIRES EST INTERDITE DURANT LES TEMPS DE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE, À L'EXCEPTION DES TEMPS DE PAUSE.

ARTICLE 9 -RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME EN CAS DE VOL OU ENDOMMAGEMENT DE BIENS PERSONNELS DES STAGIAIRES : L'ORGANISME DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DES OBJETS PERSONNELS DE TOUTE NATURES DÉPOSÉS PAR LES STAGIAIRES DANS SON ENCEINTE (SALLE DE COURS, ATELIERS, LOCAUX ADMINISTRATIFS, PARCS DE STATIONNEMENT, VESTIAIRES ...)

ARTICLE 10 : TOUT MANQUEMENT DU STAGIAIRE À L'UNE DES PRESCRIPTIONS DU PRÉSENT RÈGLEMENT INTÉRIEUR POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE SANCTION PRONONCÉE PAR LE RESPONSABLE DE L'ORGANISME DE FORMATION OU SON REPRÉSENTANT. TOUT AGISSEMENT CONSIDÉRÉ COMME FAUTIF POURRA, EN FONCTION DE SA NATURE ET DE SA GRAVITÉ, FAIRE L'OBJET DE L'UNE OU L'AUTRE DES SANCTIONS SUIVANTES : RAPPEL À L'ORDRE ; AVERTISSEMENT ÉCRIT PAR LE COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE L'ORGANISME DE FORMATION OU PAR SON REPRÉSENTANT ; BLÂME ; EXCLUSION TEMPORAIRE DE LA FORMATION ; EXCLUSION DÉFINITIVE DE LA FORMATION. LES AMENDES OU AUTRES SANCTIONS PÉCUNIAIRES SONT INTERDITES. LE RESPONSABLE DE L'ORGANISME DE FORMATION OU SON REPRÉSENTANT INFORME DE LA SANCTION PRISE : L'EMPLOYEUR DU SALARIÉ STAGIAIRE OU L'ADMINISTRATION DE L'AGENT STAGIAIRE -ET/OU LE FINANCEUR DU STAGE.

ARTICLE 11 : GARANTIES DISCIPLINAIRES (ART. R 6352-3 ET SUIVANTS DU CODE DU TRAVAIL) AUCUNE SANCTION NE PEUT ÊTRE INFLIGÉE AU STAGIAIRE SANS QUE CELUI-CI NE SOIT INFORMÉ DANS LE MÊME TEMPS DES GRIEFS RETENUS CONTRE LUI (ARTICLE R6352-4 DU CODE DU TRAVAIL). LORSQUE LE COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE DE L'ORGANISME DE FORMATION OU SON REPRÉSENTANT ENVISAGENT DE PRENDRE UNE SANCTION, IL CONVOQUE PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION LE STAGIAIRE EN LUI INDIQUANT L'OBJET DE LA CONVOCATION, LA DATE, L'HEURE ET LE LIEU DE L'ENTRETIEN, AINSI QUE LA POSSIBILITÉ DE SE FAIRE ASSISTER PAR LA PERSONNE DE SON CHOIX. AU COURS DE L'ENTRETIEN, LE STAGIAIRE PEUT SE FAIRE ASSISTER PAR LA PERSONNE DE SON CHOIX, NOTAMMENT LE DÉLÉGUÉ DE STAGE. LE DIRECTEUR OU SON REPRÉSENTANT INDIQUE LE MOTIF DE LA SANCTION ENVISAGÉE ET RECUEILLE LES EXPLICATIONS DU STAGIAIRE (ARTICLE R6352-5 DU CODE DU TRAVAIL). LA SANCTION NE PEUT INTERVENIR MOINS D'UN JOUR FRANC NI PLUS DE QUINZE JOURS APRÈS L'ENTRETIEN. ELLE FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION ÉCRITE ET MOTIVÉE, NOTIFIÉE AU STAGIAIRE PAR LETTRE RECOMMANDÉE OU REMISE CONTRE RÉCÉPISSÉ (ARTICLE R6352-6 DU CODE DU TRAVAIL). LORSQU'UN AGISSEMENT CONSIDÉRÉ COMME FAUTIF A RENDU INDISPENSABLE UNE MESURE CONSERVATOIRE D'EXCLUSION TEMPORAIRE À EFFET IMMÉDIAT (EXEMPLE : NON RESPECT DÉLIBÉRÉ DES CONSIGNES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ), AUCUNE SANCTION DÉFINITIVE RELATIVE À CET AGISSEMENT NE PEUT ÊTRE PRISE SANS QUE LA STAGIAIRE N'AIT ÉTÉ AU PRÉALABLE INFORMÉ DES GRIEFS RETENUS CONTRE LUI ET ÉVENTUELLEMENT, QU'IL AIT ÉTÉ CONVOQUÉ À UN ENTRETIEN ET MIS EN MESURE D'ÊTRE ENTENDU (ARTICLE R6352-7 DU CODE DU TRAVAIL). LE COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE DE L'ORGANISME DE FORMATION INFORME L'EMPLOYEUR, ET ÉVENTUELLEMENT L'ORGANISME PARITAIRE PRENANT EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION, DE LA SANCTION PRISE (ARTICLE R6352-8).

ARTICLE 12 - REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES LE GROUPEMENT DES AFR N'ORGANISE AUCUNE SESSION DE FORMATION D'UNE DURÉE SUPÉRIEURE À 500 HEURES, IL N'EST PROCÉDÉ DE FAIT À AUCUNE ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LES STAGIAIRES.

A votre écoute

37 RUE BOISSY D'ANGLAS,
07100 ANNONAY
0475321958 SERVICEFORMATIONS@ORANGE.FR
FAMILLESRURALES07.ORG